

CONSEIL DE QUARTIER « FRAIS-MARAIS »
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU MERCREDI 8 FEVRIER 2023
18H00-20H00 – mairie annexe

Etaient présents :

- Mme Khadija AHANTAT, adjointe au Maire, en charge des quartiers « Frais-Marais » et des relations avec les associations caritatives
- M. Guy CARUYER, conseiller municipal

Collège habitants :

- Mme Claudine AUGUSTE
- Mme Julie-Marie BANCOURT
- M. Yanis DUEZ
- Mme Séverine DUEZ
- M. Benoit HURET
- Mme Louissette KOOPMANS
- M. Jean-François LEBLANC
- M. Jean-François PIERROT
- M. Olivier QUENON

Collège associations:

- M. Hafid NACER, la bouée des jeunes
- M. Pierre SCHRODER, centre social de Frais-Marais
- Mme Bernadette CAPELLE, directrice du service démocratie participative

Etait également présent :

- M. Jean-Michel LEROY, Adjoint au Maire en charge de la voirie, de la sécurité publique et des mobilités

Etaient absents :

- Mme Anne-Sophie BELZ
- Mme Marie RAVISSOT

Mme AHANTAT souhaite la bienvenue à chacun et chacune et notamment à son collègue, M. Jean-Michel LEROY, adjoint au Maire. Elle lui laisse la parole pour le 1^{er} point à l'ordre du jour : l'aménagement futur de la sécurisation de la place de Meaux.

I – AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE MEAUX :

M. LEROY présente un plan de sécurisation de la place de Meaux, réalisé suite aux remarques du conseil de quartier et de la visite sur place organisée le 19 octobre dernier. Ce plan a également été présenté en bureau municipal.

M. LEROY précise qu'il s'agit bien de la sécurisation de la circulation autour de la place, non de l'aménagement central de la place.

Ce plan prévoit :

- 2 passages piétons : 1 en face de la future maison de proximité et 1 rue de Provins. M. LEROY rappelle que pour toute nouvelle implantation de passages piétons, un abaissé de trottoir est réalisé, une interdiction de stationnement 5 mètres avant et 5 mètres après est matérialisée.
 - Des nouvelles places de stationnement sur la chaussée pour casser la vitesse
 - Le passage en zone 30 matérialisé au sol
 - L'implantation d'une piste cyclable
 - Une circulation alternée de la rue de Fontainebleau à la rue de Provins
- Les travaux pourraient démarrer dès mars/avril 2023.

Les membres du conseil de quartier présents valident le plan présenté par M. LEROY. Ils précisent qu'ils souhaitent le maintien du cirque sur la place et souhaitent que soit étudiée la possibilité au plan pluriannuel la possibilité de mettre des passages piétons supplémentaires.

II – ANIMATIONS 2023 :

A la demande de Mme AHANTAT, Mme CAPELLE rappelle que les associations de quartier peuvent élarger à 2 dispositifs :

- Le fonds d'animations pour les quartiers : coup de pouce financier de 600 euros maximum pour l'organisation d'une sortie et/ou d'une animation. Cette aide correspond à 80 % des dépenses éligibles. Elle peut aller jusqu'à 800 euros pour une animation portée par un collectif d'associations.
- J'aime mon quartier : coup de pouce financier de 3000 euros maximum pour l'organisation d'un événement porté par l'ensemble des associations du quartier.

Mme AHANTAT souligne que la ville maintient, à titre gratuit, 2 locations de salle municipale pour les associations douaisiennes sous réserve qu'elles soient en règle (assemblée générale, assurance,...).

M. SCHRODER informe que les associations peuvent également solliciter le fonds de développement de la vie associative qui intervient sur du fonctionnement et/ou de l'action innovante. Les dossiers sont recevables jusqu'au 17 février.

Mme AHANTAT procède à un tour de table pour connaître les projets et animations à venir :

- 1) Association Marie Coron :
 - Assemblée générale, le 17 février 2023 à 18h00 – Salle des fêtes de La Solitude
 - Karaoké, le 18 février 2023
 - Concours de belote, le 19 février 2023
 - Fêtes de Marie Coron – du 18 au 21 mai 2023 (concours de pétanque, journée de l'enfance, concours de belote, repas-spectacle)
- 2) Association Le Tripo :
 - Concours de belote, le 11 février 2023
- 3) Association Les Délires de Frais – Marais :
 - Après-midi Cabaret, le 18 mars 2023
 - Fête de la musique à la salle des fêtes de la solitude, 21 juin 2023

- 4) Association Bricolo-Tricot
 - Concours de belote, le 25 mars 2023
 - Braderie en salle, 26 mars 2023
 - Concours de belote et soirée dansante, le 14 octobre 2023
 - Loto, le 15 octobre 2023
- 5) Association l'Amicale laïque
 - Défilé en Juin
- 6) Le comité des fêtes de Frais- Marais
 - Animation de quartier, les 03 et 04 juin 2023
 - Fête de la pomme « 3ème édition » – Septembre 2023
 - Animation solidarité et partage – Octobre 2023
 - Marché de Noël – 2 Décembre 2023
 - Boutique éphémère – Projet en construction
- 7) Centre social de Frais – Marais
 - Carrés potagers et herbes aromatiques (en attente de validation des élus)
 - Fête des voisins, le 2 juin 2023 rue de Bar le Duc
 - Fête de fin de centre, fin juillet 2023
 - Fête de la lumière, 1er décembre 2023

Un membre du conseil de quartier fait part d'un projet en réflexion axé sur le pouvoir d'achat et le pouvoir d'épargne. Cela consisterait en une permanence, gratuite, pour aider les personnes à revoir leurs assurances (voiture, habitation, crédit), les coacher les habitants sur leur dépenses, ...

III – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Les membres du conseil de quartier profitent de la présence de M. LEROY pour lui évoquer, en direct, plusieurs demandes :

1) Arrière de la rue de Montereau :

Un membre du conseil de quartier signale que des cailloux ont bien été remis le 13 janvier dernier mais qu'il n'y en a pas eu sur tout le chemin. Il y a beaucoup de passage sur ce chemin, créant des trous.

Pour M. LEROY, c'est la structure même du chemin qui n'est pas bonne. Il n'est pas prévu de travaux spécifiques dans les années à venir.

Les photos des travaux et des trous seront adressées à M. LEROY pour qu'il puisse étudier la question avec le service voirie.

2) Rue d'Anhiers – dépôt sauvage :

Un membre du conseil de quartier informe qu'un dépôt de tuiles et autres gravats a été fait au bout de la rue d'Anhiers suite à un feu de cheminée à Waziers.

M. LEROY répond que pour pouvoir verbaliser sur les dépôts sauvages, il faut prendre les personnes en flagrant délit. Il informe que la ville est en attente de caméras mobiles autonomes. Les photos du dépôt sauvage seront adressées à M. LEROY.

3) Rue Marguerite de Flandre – bouches d’égout :

Un membre du conseil de quartier fait remarquer que les 2 bouches d’égout situées descellées qui abiment les pneus des voitures :

- à l’entrée, à l’intersection avec la route de Tournai
- face au n° 70 de la rue Marguerite de Flandre

M. LEROY prend note et précise que les réseaux d’assainissement sont de la compétence de Douaisis Agglo.

4) Rue Abel Depret :

Un membre du conseil de quartier souhaite savoir si un apport de macadam peut-être fait sur 7 mètres, face au n° 495.

5) Rue Marguerite de Flandre – Collège :

Un membre du conseil de quartier souhaite savoir qui doit procéder au salage devant l’établissement scolaire car le revêtement est glissant.

6) Route de Tournai - Impasse :

Un membre du conseil de quartier souhaite savoir si les caméras mobiles pourront être installées au niveau de cette impasse qui sert notamment de dépôts sauvages, d’aire de stationnement pour les camions,...

7) Rue de la Fosse Bernard :

Un membre du conseil de quartier souhaite savoir si un stop peut être installé à l’intersection avec la rue d’Anhiers.

8) Entrée de Douai – panneau d’information :

A la remarque d’un membre du conseil de quartier sur le fait qu’il n’y ait pas de panneau « ville fleurie » ou « 4^{ème} fleur » à Frais-Marais, M. LEROY répond que ces panneaux sont installés aux grands axes d’entrée : pont de Lille, pont de Cambrai, pont d’Esquerchin.

9) Priorisations du conseil de quartier pour les questions de voirie :

Mme AHANTAT invite les membres du conseil de quartier à prioriser leurs demandes. Il en ressort :

- 1) La Place de Meaux
- 2) Le Chemin de Montereau
- 3) La rue d’Anhiers
- 4) La route de Tournai (impasse + cimetièrè)
- 5) La rue Abel Depret

10) Centre social Frais-Marais – local poubelles :

Un « local poubelles » est-il envisageable au centre social ?

11) Collecte des sapins :

Mme AHANTAT rappelle qu’elle s’est déroulée du 26 décembre 2022 au 23 janvier 2023. Au total 47 sapins ont été collectés place de Meaux. A titre d’information 233 l’ont été place du Barlet. Une fois récoltés, les sapins sont expédiés à la déchèterie de Vitry en Artois pour être recyclés.

12) Rue de St Amand :

Mme AHANTAT informe que l’ancienne discothèque « le Diam’s » a été vendue. C’est un projet avec des logements qui est prévu sur cette emprise.

13) Incivilités – stationnement aux abords des écoles :

Pour lutter contre les incivilités de certains parents d'élèves qui se garent de façon anarchique, des membres du conseil de quartier proposent qu'un parking soit réalisé sur le terrain en face de la maison de santé.

Mme AHANTAT répond que c'est impossible dans le sens où ce terrain a été acheté par des médecins en vue de la construction d'un espace santé « cardiologie », « pédiatrie ».

14) Prochaine réunion du conseil de quartier :

Le prochain conseil de quartier aura lieu le 10 mai 2023.

Mme AHANTAT propose que les points suivants soient notés à l'ordre du jour :

- Retour sur le projet « plus de nature dans mon quartier » de la LPO
- Stationnement rue Marguerite de Flandre
- Point sur les travaux de la maison de proximité
- Emprise de l'entreprise SAPROTEC
- Bilan du cirque 2023
- Tournée d'été 2023
- Intervention de M. LEROY, chef de la police municipale

L'ordre du jour étant épuisé, Mme AHANTAT remercie les membres du conseil de quartier pour leur présence. La rencontre se termine à 20h00.